



9 juin 2025. ARRÈNES - inauguration du panneau touristique

9 juin 2025. ARRÈNES - inauguration du panneau touristique





9 juin 2025. ARRÈNES – inauguration du panneau touristique





9 juin 2025. ARRÈNES – inauguration du panneau touristique



LA MONTAGNE

Arrènes. Marcher à la découverte du patrimoine

Publié le 24 juin 2025 à 06h00



9 juin 2025. ARRÈNES – inauguration du panneau touristique



Le panneau touristique a été inauguré. © Droits réservés

Arrènes. Un panneau touristique inauguré. La municipalité vient d'inaugurer un panneau touristique sur la place de l'Église Saint-Eutrope, point de départ équipé de QR code vers trois itinéraires de randonnée autour du patrimoine de la commune : château, chapelle, moulins, fontaine, lavoir, croix, loges de bergers, gros chêne de Sazeirat, dans des espaces ouverts sur la Vallée de l'Ardour. Ces sentiers de marche à thème sont nés de la réflexion de la commission municipale tourisme avec l'association Suivons les moulins d'Arrènes.

Le maire Michael Pluviaud a présenté la « formidable chaîne de compétences » qui a rendu possible cette réalisation, en seulement un an. Une prouesse qu'a soulignée la préfète Anne Frackowiak-Jacobs, évoquant une « commune emblématique », car petite mais pleine d'initiative.

Catherine Millot, Aurélie Gout, Daniel Cardeau et Laurent Périgaud, adjoints et conseillers municipaux, ont élaboré la carte avec la direction départementale des territoires. Anne-Marie Ringuet, présidente de l'association, a assuré le travail de recherche historique et de rédaction avec Monique Dault, complété par la connaissance des sentiers de Valérie Payne. Jean-Jacques Jouen a peint les paysages et le patrimoine. Ses toiles ornent ce panneau et les abords de celui-ci.



9 juin 2025. ARRÈNES – inauguration du panneau touristique

Sont aussi intervenus en soutien l'office de tourisme des Monts et Rivières Ouest Creuse, les employés communaux Denis Weber et Aurélien Barlet, etc.

Les participants à l'inauguration (*) ont tous été invités à une randonnée de 7 km jalonnée des pépites patrimoniales de la commune qui compte neuf moulins construits à partir du XIII^e siècle.

(*) Notamment Jean-Jacques Lozach, sénateur, Delphine Chartrain, conseillère départementale ; André Mavigner et Daniel Dumas, maires de Bénévent-l'Abbaye et de Marsac, habitants et représentants associatifs.

Contact. Suivons les moulins d'Arrènes, tél. 06.44.82.28.36.